



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DPE 1058 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

**PROJET DE DELIBERATION ET
DOCUMENT BUDGETAIRE**



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DPE 1058 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

PROJET DE DELIBERATION

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT



2014 DPE 1058 DFA Budget annexe de l'Assainissement-Budget primitif 2015.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le projet de budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2015 composé :

- d'une section d'exploitation qui regroupe l'ensemble des besoins pour le fonctionnement de la Section de l'Assainissement de Paris ;
- d'une section d'investissement qui intègre principalement un programme d'investissement avec une procédure d'autorisations de programme.

Le budget est soumis à l'instruction comptable M49, applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable.

L'activité d'assainissement étant assujettie à la T.V.A., le budget comporte des opérations inscrites hors taxes.

L'assainissement est essentiel à la salubrité de notre ville. Le réseau d'égouts, long de 2500 km et quasi-entièrement visitable est un patrimoine industriel et architectural inestimable qu'il est nécessaire d'entretenir, de réhabiliter et de moderniser.

La détection d'amiante et de brai de houilles à l'extérieur de canalisations passant dans les égouts a pour conséquence d'accentuer la priorité donnée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des égoutiers. Plusieurs mesures sont inscrites en ce sens : nouveaux appareils de protection respiratoires, renforcement des formations de santé et sécurité avec la certification d'aptitude au travail en espace confiné (CATEC), la remise en service des réservoirs de chasse, le renouvellement des trappes d'accès...

La découverte de l'usage par le passé d'amiante et de brai de houille nécessite également la mise en place de nouveaux protocoles d'intervention en réseau qui renchérissent le coût des travaux à réaliser.

L'entretien, la réhabilitation et la modernisation du réseau des galeries techniques nécessite des modalités de gestion innovante : relevé 3D des égouts pour améliorer la connaissance du réseau, développement de vannes à effacement rapide pour le curage, nouvelle version du logiciel utilisé par le service technique d'eau et d'assainissement (STEA) afin d'améliorer le suivi des interventions dans le réseau.

De même, les égouts et le réseau des galeries techniques doivent développer à l'avenir des usages innovants et durables: des études concernant le potentiel de récupération de chaleur des égouts et de récupération de l'énergie cinétique seront menées en conséquence.

Enfin, dans le cadre de la protection de la Seine, la fin des rejets de temps sec dans le milieu naturel nécessite des travaux de mise en conformité ou d'optimisation du fonctionnement des ouvrages existants, notamment au niveau des déversoirs d'orage situés en bord de Seine.

La principale recette d'exploitation du budget annexe de l'assainissement est constituée par la redevance d'assainissement (part collective), assise sur les consommations d'eau faisant l'objet de rejets en égout. Or, une diminution de 1,5% des volumes d'eau facturés est attendue sur 2015, ce qui engendre une baisse de la redevance d'assainissement.

I. Section d'exploitation

La section d'exploitation est proposée à 87.718.900 euros, équilibrée en recettes et en dépenses, contre 81.182.285 euros en 2014, soit une augmentation de 8,1%.

A. Dépenses

1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre regroupe les crédits destinés au fonctionnement courant du service : fluides, études, entretien du réseau, contribution générale. Son montant vous est proposé à 38.476.200 euros contre 32.715.935 euros en 2014, soit une hausse de 17,6%. Les principaux postes de dépense sont :

- la fourniture d'entretien et de petit équipement (nature 6063), comprenant notamment une dépense supplémentaire de cartouches pour les nouveaux équipements de protection respiratoire contre les risques chimiques (à hauteur de 1,7 million d'euros), l'achat de combinaisons jetables et autres équipements de protection individuelle, destinés à prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnels travaillant en égout, pour un montant total de 2.868.500 euros ;
- les crédits de la nature 618 s'élèvent à 454.000 euros. Ces dépenses correspondent d'une part aux crédits de formation qui ont été fortement revalorisés à hauteur de 374.000 euros pour la mise en place des premières formations CATEC (certificat d'aptitude au travail en espace confiné rendu obligatoire à compter de novembre 2016). Ces formations de plusieurs jours seront dispensées aux quelques 400 personnels amenés à descendre en égout. D'autre part, 80.000 euros sont consacrés à la documentation technique et à l'acquisition de données météorologiques fines pour permettre une meilleure anticipation des niveaux de pluie, améliorer la gestion des flux dans le réseau et limiter ainsi les déversements dans le milieu naturel ;
- 488.400 euros sur la nature 617 (études et recherches), qui comprennent notamment :
 - a) l'étude du potentiel de récupération de chaleur dans les égouts ;
 - b) l'étude de potentiel de récupération de chaleur dans les eaux grises ;
 - c) l'étude de potentiel de récupération de l'énergie cinétique ;
 - d) l'étude sur les tapis de graisse ;
 - e) l'étude sur la ventilation des locaux à pollution spécifique (locaux bottes) ;
 - f) l'étude d'adaptation des sites (lieux d'appel) en conséquence ;
 - g) les mesures STOPPOL (avaloirs sélectifs), dans le cadre de l'étude demandée par la DRIEE et l'ONEMA visant à déterminer l'efficacité du traitement des eaux de ruissellement de la voirie ;
 - h) les études relatives à l'amiante (définition des processus, aide à la rédaction des marchés, AMO sur les opérations de désamiantage).

- 1.271.000 euros de sous-traitance (nature 611), notamment pour la surveillance du réseau par inspection télé-vidéo dans les canalisations non visitables ; l'augmentation est liée à la problématique « amiante » et au développement des contrôles de rejets illicites en égouts.
- 7.525.700 euros d'entretien du réseau (natures 615), contre 6.960.785 euros en 2014, montant en hausse du fait des travaux de désamiantage. Le montant global se décompose principalement en 5.806.400 euros d'entretien et réparation sur biens immobiliers (nature 6152) et 1.684.000 euros de maintenance (nature 6156) ;
- 7.498.200 euros de remboursement de frais (nature 6287), qui regroupent les charges couvertes par le budget général au titre de la mise à disposition de biens immobiliers municipaux et de frais généraux d'encadrement ;
- 12.340.000 euros de fournitures non stockables (nature 6061), montant en hausse par rapport à 2014, qui comprennent principalement la facture d'eau non potable versée à Eau de Paris en hausse suite à la remise en service des réservoirs de chasse, destinés à améliorer les conditions de travail des égoutiers, l'eau chassée ventilant et curant le réseau d'assainissement(11.546.000 euros).

2. Charges de personnel (chapitre 012)

Au total, les dépenses de personnel sont inscrites à 22.570.00 euros même montant qu'au BP 2014, après recalage suite à l'exécution constatée au CA 2013.

3. Charges financières (chapitre 66)

Un montant de 939.700 euros est inscrit au titre des intérêts à régler à l'échéance (nature 66111). Il correspond au remboursement de l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble sis 27, rue du Commandeur, siège du service technique de l'eau et de l'assainissement.

Et 278.000 euros au titre des intérêts courus non-échus.

4. Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Un montant de 840.000 euros est inscrit au chapitre 67.

Une dotation de 500.000 euros est inscrite (nature 6743) pour les actions de solidarité internationale. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi du 9 février 2005, permettant aux communes de mener des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans la limite de 1% des ressources des services d'eau et d'assainissement. L'effort global de financement de la Ville de Paris s'élève à 1.000.000 euros, également réparti sur les deux budgets annexes. Ces actions sont des aides d'urgence, des subventions aux ONG et des actions de coopération décentralisée.

Un montant de 220.000 euros est proposé en autres charges exceptionnelles (nature 678). Il inclut les crédits pour indemnités et risques de contentieux. Le reste est inscrit en provision pour intérêts moratoires, pénalités ou annulation de titres.

5. Dotations aux amortissements (chapitre 042)

Les dotations aux amortissements représentent 24.550.000 euros en 2015. Cette dépense d'ordre trouve son symétrique en recette d'investissement.

B. Recettes

1. Vente de prestations (chapitre 70)

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes issues de la vente de prestations. Son montant est proposé à 76.472.500 euros. Les principales ressources sont :

- 49.870.000 euros de redevance d'assainissement (nature 70611), qui se décomposent en 48.570.000 euros issus de la part collective du prix de l'eau, perçue par la régie Eau de Paris et reversée au budget annexe de l'assainissement, et 1.300.000 euros de redevances perçues au titre du rejet des eaux d'exhaure dans le réseau d'assainissement.
- 23.224.300 euros de contribution municipale pour la gestion des eaux pluviales (nature 7063) ;
- 450.000 euros (nature 7068) de prestations de service (frais généraux et droits de tournage dans le réseau) ;
- 2.500.000 euros (nature 704) de travaux pour comptes de tiers ;
- 242.000 euros (nature 7087) de contribution du budget annexe de l'eau, correspondant à différentes charges supportées par le budget annexe de l'assainissement pour le compte de la Section Politique des Eaux (charges de personnel, hébergement et assurances).

2. Subventions d'exploitation (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe les subventions d'exploitation perçues par le budget. Son montant est évalué à 3.430.000 euros, contre 4.277.175 euros en 2014, et comprend :

- 860.000 euros de participation du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), correspondant aux frais d'entretien des ouvrages d'intérêt interdépartemental ;
- 2.570.000 euros de prime AQUEX versée par l'Agence de l'Eau Seine- Normandie (AESN), en baisse par rapport à 2014, compte tenu du durcissement des conditions d'attribution de cette prime, dont la suppression progressive est prévue à échéance 2017 dans le cadre du 10ème programme de l'agence.

3. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il est proposé d'inscrire 2.886.470,70 euros de produits divers de gestion courante (nature 758). 2.015.743,70 euros sont attendus au titre de la redevance versée par les occupants du réseau des égouts (réseaux indépendants) et 457.347 euros de contribution municipale aux frais de gestion des câbles des

réseaux de communication ouverts occupant la galerie technique des égouts. Enfin 413.380 euros sont inscrits pour les droits d'entrée de la visite publique des égouts.

C. Effectifs

Dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, deux postes de chargés de mission sont transformés en postes d'ingénieurs des travaux. Deux suppressions de postes (1 adjoint administratif et 1 technicien supérieur) sont opérées au titre de la participation à l'exercice de redéploiement des effectifs au sein de la collectivité parisienne.

II. Section d'investissement

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

A. Dépenses

Les autorisations de programme pour 2015 s'élèvent à 12.298.194,30 euros dont 58.358.000 euros d'autorisations nouvelles et 46.059.805,70 euros d'annulation de crédits. Le tableau retraçant ces inscriptions est présenté en annexe de la maquette budgétaire (annexe IV B2.1).

1. Plan de modernisation

Aménagements structurels : 27.502.000 euros de nouvelles inscriptions et 23.236.461,88 euros d'annulation.

Les opérations nouvelles les plus significatives sont :

- 20.000.000 euros pour la liaison Clichy Asnières, dans le cadre du maillage des collecteurs. En effet, suite à l'abandon du projet situé dans la ZAC Clichy Batignolles, la question de la réhabilitation de la partie aval des deux grands collecteurs Clichy et Asnières (réalisés entre 1857 et 1887) est restée en suspens et le risque d'un incident majeur (effondrement) sur ces ouvrages ne peut être exclu. Le diagnostic et les éventuels travaux de réhabilitation nécessitent la mise à sec de ces ouvrages, qui à ce jour n'a pu être réalisée, aucune liaison ne permettant de dévier les effluents transportés par ces collecteurs. Cette autorisation de programme permet la réalisation des opérations de maillage préalables avant la mise à sec des collecteurs nord pour réhabilitation ;

- 6.400.000 euros pour l'opération de stockage du déversoir d'orage Bugeaud. Le déversoir recueille les surverses unitaires de quatre égouts parisiens du 16ème arrondissement ainsi que les eaux pluviales provenant du boulevard périphérique, qui représentent l'essentiel des apports. Aujourd'hui, après avoir parcouru plus de deux kilomètres dans le déversoir, sous le bois de Boulogne, l'ensemble des effluents est rejeté en Seine. Le projet d'aménagement prévoit de stocker les effluents dans le déversoir en amont de la porte de Madrid en installant une vanne secteur et un ensemble de pompage pour assurer la vidange. Mais plutôt que de renvoyer les eaux dans le réseau d'assainissement et les traiter dans une station d'épuration, un projet d'épuration locale, par lagunage, avant rejet en Seine a été retenu en collaboration avec la DEVE

- 602.000 euros pour divers avant-projets comprenant des diagnostics amiante et pour frais de passation de marché ;
- 500.000 euros pour le traitement des points singuliers.

Gestion automatisée (projet GAASPAR) : -741.663,22 euros

Amélioration de la gestion des sables : 483.229,47 euros dont 950.000 euros de nouveaux crédits et 466.770,53 euros d'annulation.

Il s'agit de la poursuite de la remise en service des réservoirs de chasse (700 000 euros) et de la poursuite d'équipement en bouches sélectives dans le secteur Ouest (250 000 euros).

Le programme d'équipement en grilles des bouches d'égout (bouches d'égout sélectives), visant à limiter l'apport de macro déchets dans le réseau d'assainissement, se poursuit sur le secteur ouest de Paris pour un montant de 250.000 euros en 2015.

Le programme de réhabilitation des réservoirs de chasse s'élève à 700.000 euros. Cette opération permet l'amélioration des conditions de travail des égoutiers, en limitant les dépôts de matière organique générateurs d'émanations gazeuses.

Informatique et télécommunications : 1.576.000 euros (1.666.000 euros de nouvelles inscriptions et 90.000 euros d'annulation)

- 1.400.000 euros sont inscrits pour la version 7 du système TIGRE, afin d'améliorer le suivi des interventions dans le réseau ;
- 146.000 euros sont prévus pour l'acquisition de matériels ;
- 120.000 euros sont inscrits pour l'achat de logiciels.

Logistique : 1.200.000 euros

1.180.000 euros sont inscrits pour l'acquisition de matériels d'exploitation et de surveillance du réseau ainsi que 20.000 euros pour l'acquisition de mobilier.

Réhabilitation : 6.133.124,18 euros (14.565.000 euros pour 2015 et 8.431.875,82 euros d'annulation)

Les opérations nouvelles les plus significatives sont :

- les diagnostics d'ouvrages présentant des signes d'avaries pour 800.000 euros ;
- la réhabilitation d'ouvrages secondaires sur divers secteurs, dont des signalements ou les diagnostics réalisés les années précédentes ont conclu à la nécessité de travaux, pour 4.040.000 euros ;
- la réhabilitation des ouvrages principaux pour 4.000.000 euros touchant les collecteurs Bosquet, Duquesne et Breteuil ;
- la réhabilitation des voies canalisées (anciennes voies privées reclassées dans le domaine public) pour 1.000.000 euros ;
- la poursuite du programme de recensement et diagnostic de branchements particuliers, et leur réhabilitation, pour 4.225.000 euros ;
- la réhabilitation des réseaux des bois pour 500.000 euros.

Réparations : 4.292.290,68 euros (5.625.000 euros pour 2015 et 1.332.709,32 euros d'annulation)

Les principales opérations sont :

- les travaux de sécurité sur le réseau pour un montant de 2.500.000 euros ;
- les travaux de réparation sur les ouvrages pour un montant de 2.125.000 euros ;
- les travaux prévus dans les locaux pour un montant de 1.000.000 euros.

2. Affaires externes

Aménagements de voirie : -5.696.610,69 euros (5.200.000 euros d'ouverture pur 2015 et 10.896.610,69 euros d'annulation)

Les nouvelles inscriptions concernent :

- les travaux d'assainissement complémentaires aux projets de petits aménagements urbains et de réfection de voirie pour un montant de 2.100.00 euros ;
- la réhabilitation de la grande dérivation de Saint-Ouen pour un montant de 2.500.000 euros ;
- le renforcement du collecteur Asnières et Clichy pour un montant de 300.000 euros ;
- les travaux d'assainissement directement liés aux travaux d'aménagements de l'espace public et des opérations ponctuelles, notamment les quartiers verts et les espaces civilisés, pour 300.000 euros.

Travaux dans les ZAC : -863.714,24 euros

Avances forfaitaires sur marché : 1.650.000 euros

Un montant de 1.650.000 euros est inscrit en prévision du règlement des avances des marchés publics.

B. Recettes

Les recettes de subventions en provenance de l'AESN pour les opérations éligibles sont estimées à 4.000.000 euros pour 2015.

Les recettes attendues du SIAAP dans le cadre de conventions de cofinancement s'élèvent à 307.116 euros.

Un million d'euros du SIAAP pour l'opération du déversoir d'orage Renan Seine et 750.000 euros de Réseau ferré de France pour le déplacement d'ouvrage situé Porte Maillot sont attendus en remboursement de travaux pour compte de tiers.

CREDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement est proposée à 49.014.316 euros en équilibre en dépenses et en recettes, contre 44.804.806,30 euros en 2014, en augmentation de 9,4 %.

A. Dépenses

1. Opérations d'ordre entre sections (chapitre 040)

Les subventions d'investissement perçues doivent faire l'objet d'un amortissement. Elles sont versées par l'AESN (nature 139111), la région (nature 13912), le SIAAP (nature 13916) ainsi que d'autres organismes (nature 13918). L'amortissement des subventions est estimé à un montant de 4.828.729,30 euros pour 2015. Cette dépense trouve son symétrique en recettes d'ordre d'exploitation (nature 777).

2. Remboursement des emprunts (chapitre 16)

S'agissant des emprunts contractés par le SIAAP auprès de l'AESN pour des ouvrages remis entre temps à la Ville et pour lesquels la Ville rembourse au SIAAP le montant des échéances appelées chaque année, l'annuité 2015 s'élève à 27.369 euros (nature 1687).

Le montant des annuités de remboursement d'avances réglé à l'AESN (nature 1678) est de 3.800.000 euros compte tenu des avances versées pour l'exercice 2014. Ces avances étant toutes à taux zéro, aucune charge financière n'est supportée par la section d'exploitation.

Le remboursement de l'emprunt s'élève à 1.104.316 euros (nature 1641). Il correspond à l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble Commandeur.

3. Dépenses d'équipements et de travaux (chapitres 20, 21 et 23)

Le surcoût dû à la présence d'amiante en égouts peut représenter, en fonction des secteurs jusqu'à 20% du montant des travaux.

Un montant de 34.823.500 euros est proposé, se décomposant comme suit :

- 3.497.000 euros pour les aménagements structurels (principalement le déversoir d'orage Chatillon Bas Meudon, la liaison Clichy Asnières et diagnostics amiante liés, le zonage pluvial dans le cadre du plan pluie à Paris, le déversoir d'orage Bugeaud) ;
- 180.000 euros pour GAASPAR ;
- 1.450.000 euros pour l'amélioration de la gestion des sables ;
- 1.086.000 euros pour l'informatique et les télécommunications ;
- 1.200.000 euros au titre de la logistique ;
- 14.855.500 euros pour les travaux de réhabilitation.

Ils se décomposent en :

- 800.000 euros pour les diagnostics des ouvrages,
- 850.000 euros pour la réhabilitation des ouvrages principaux (350.000 euros pour la liaison Clichy Capucines, 500.000 euros relatifs au collecteur Clichy Amont),
- 7.618.000 pour la réhabilitation des ouvrages secondaires (principalement 3.980.000.000 euros pour la réhabilitation du secteur du 4^e arrondissement, 1.000.000 euros pour la réhabilitation du

secteur Châteaudun-Laffitte dans le 9^e arrondissement, 2.600.000 pour la réhabilitation du secteur Ney-Bessières-Berthier (17^e),

- 200.000 euros pour la réhabilitation des réseaux de bois et des boulevards périphériques,
- 1.000.000 euros pour les anciennes voies privées,
- 4.387.500 pour la réalisation des branchements particuliers;
- 6.255.000 euros pour les grosses réparations ;
- 4.300.000 euros pour aménagements de voirie ;
- 350.000 euros pour les opérations d'aménagement urbain (promenade Mac Donald) ;
- 1.650.000 euros au titre des avances de marchés publics.

4. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)

1.450.000 euros sont inscrits pour les travaux d'aménagement du déversoir d'orage Renan Seine, cofinancés par le SIAAP et 1.500.000 euros pour le déplacement du collecteur Porte Maillot demandé par Réseau Ferré de France, en compte de tiers.

B. Recettes

1. Subventions (chapitres 13)

Les subventions d'investissement attendues s'élèvent à 4.307.116 euros, répartis comme suit :

- 4.000.000 euros versés par l'AESN (nature 13111) dans le cadre des conventions conclues entre la Ville de Paris et l'agence pour les opérations reconnues éligibles par la commission des aides de l'agence ;
- 307.116 euros versés par le SIAAP (nature 1316).

2. Emprunts et dettes assimilées (chapitres 16)

Dans le cadre des conventions passées entre la Ville de Paris et l'AESN, il est escompté des prêts à taux zéro pour un montant de 2.000.000 euros (nature 1678).

Un recours à l'emprunt de 14.457.200 euros (nature 1641) est inscrit pour financer l'ensemble des investissements à réaliser sur l'exercice 2015.

3. Autofinancement (chapitres 021 et 040)

En symétrie des dépenses d'ordre inscrites sur la section d'exploitation, 24.550.000 euros sont inscrits en autofinancement.

Tel est le projet que je vous propose d'adopter.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la Charte de Qualité des réseaux d'assainissement ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris lui soumet le projet de budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Mao Peninou au nom de la 3e Commission et M. Julien Bargeton au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2015 est arrêté en équilibre à 87.718.900 euros pour la section d'exploitation et à 49.014.316 euros pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2 : Les autorisations de programme inscrites au budget annexe primitif de l'assainissement de 2015 sont arrêtées à 12.298.194,30 euros en dépenses.

Article 3 : Pour l'exécution du budget, Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter des aides auprès de ses partenaires et à signer les conventions correspondantes.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder par voie d'arrêtés aux virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre rendus nécessaires par les insuffisances éventuelles de dotations constatées au cours de l'exécution du budget.

Article 5 : Pour assurer l'équilibre du budget annexe de l'assainissement 2015, section d'investissement, Madame la Maire de Paris est habilitée à contracter, en une ou plusieurs fois, un emprunt maximum de 14.457.200 euros.

Cet emprunt pourra être réalisé dans le cadre suivant:

- durée maximum de l'emprunt : 20 ans ;
- taux appliqué : taux fixe ou taux révisable. En cas d'application de taux révisables, les intérêts pourront être calculés sur la base des taux de référence français suivants : TEC 5, TEC 10, EURIBOR 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAG 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAM, T4M, EONIA, OAT, OATI, ou de tout autre taux de référence communément utilisés par les marchés financiers. Les index révisables de référence des emprunts à taux révisables ne pourront être majorés d'une marge supérieure à 350 points de base ;
- en cas de taux fixe, le taux effectif global sera inférieur à 8 % ;
- les frais et commissions bancaires ne sont pas inclus au titre de la marge visée ci-dessus. Ils ne pourront dépasser 1% l'an du montant de l'emprunt sur la durée de l'emprunt.
- amortissement : l'emprunt pourra être à amortissement in fine ou amortissable trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon une structure définie par le contrat. L'emprunt pourra éventuellement être assorti d'un différé d'amortissement.

Madame la Maire de Paris est autorisée à passer tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Madame la Maire de Paris est également autorisée, en ce qui concerne le ou les contrats d'emprunts à réaliser en 2015, ainsi que tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt, à déléguer sa signature à M. le Directeur des Finances et des Achats de la Ville de Paris.

Le service de cet emprunt sera assuré, en cas d'insuffisance de ressources générales du budget, par une augmentation corrélative de la redevance d'assainissement qui sera mise en recouvrement à due concurrence des sommes nécessaires pour faire face aux charges financières des fractions d'emprunts effectivement réalisées.



BUDGET PRIMITIF

De l'exercice 2015

2014 DPE 1058 DFA

BUDGET ANNEXE

DE L'ASSAINISSEMENT

DOCUMENT BUDGETAIRE

SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

POSTE COMPTABLE : DRFIP IdF et Paris

M49

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

EXERCICE 2015

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
SOMMAIRE	

	I. Informations générales		
5	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du compte administratif		
6	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - articles		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - articles		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	III - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
20	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
22	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
23	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		x
25	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Etalement des provisions		x
26	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
27	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		x
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		x
	A6 - Etat des charges transférées		x
28	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		x
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		x
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		x
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		x
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		x
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		x
29	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	C - Autres éléments d'information		
32	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		x
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes		x
	D - Arrêté et signatures		
33	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'exploitation ;
- * au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- * (2) **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 .

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (3) :

- * **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V - Le présent budget a été voté (5) :

- * **sans reprise des résultats de l'exercice N-1**.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

* semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ,

* budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = Budget primitif

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants

* sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

* avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;

* avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		87 718 900,00 €	87 718 900,00 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		49 014 316,00 €	49 014 316,00 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		136 733 216,00 €	136 733 216,00 €
---------------------	--	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement"

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	32 715 935,00 €	- €	38 476 200,00 €	38 476 200,00 €	38 476 200,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 570 000,00 €	- €	22 570 000,00 €	22 570 000,00 €	22 570 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Total des dépenses de gestion des services		55 300 935,00 €	- €	61 061 200,00 €	61 061 200,00 €	61 061 200,00 €
66	Charges financières	1 480 000,00 €	- €	1 217 700,00 €	1 217 700,00 €	1 217 700,00 €
67	Charges exceptionnelles	777 350,00 €	- €	840 000,00 €	840 000,00 €	840 000,00 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)	- €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		57 608 285,00 €	- €	63 168 900,00 €	63 168 900,00 €	63 168 900,00 €
023	Virement à la section d'investissement (6)	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
TOTAL		81 182 285,00 €	- €	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €
+						
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						- €
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						87 718 900,00 €

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
013	Atténuation de charges	32 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	68 901 520,00 €	- €	76 472 500,00 €	76 472 500,00 €	76 472 500,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation	4 277 175,75 €	- €	3 430 000,00 €	3 430 000,00 €	3 430 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 340 782,95 €	- €	2 886 470,70 €	2 886 470,70 €	2 886 470,70 €
Total des recettes de gestion des services		76 551 678,70 €	- €	82 820 170,70 €	82 820 170,70 €	82 820 170,70 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	67 800,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'exploitation		76 619 478,70 €	- €	82 890 170,70 €	82 890 170,70 €	82 890 170,70 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (6)	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
TOTAL		81 182 285,00 €	- €	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €
+						
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						- €
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						87 718 900,00 €

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	19 721 270,70 €
--	------------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

- (1) Cf. I - Modalités de vote.
- (2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.
- (9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)
- (10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 622 000,00 €	- €	1 473 000,00 €	1 473 000,00 €	1 473 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 288 000,00 €	- €	1 346 000,00 €	1 346 000,00 €	1 346 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	28 942 000,00 €	- €	32 004 500,00 €	32 004 500,00 €	32 004 500,00 €
Total des dépenses d'équipement		31 852 000,00 €	- €	34 823 500,00 €	34 823 500,00 €	34 823 500,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 333 500,00 €	- €	1 180 401,70 €	1 180 401,70 €	1 180 401,70 €
16	Remboursement d'emprunts	5 756 500,00 €	- €	4 931 685,00 €	4 931 685,00 €	4 931 685,00 €
18	Compte de liaison : affectation à (8)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		7 090 000,00 €	- €	6 112 086,70 €	6 112 086,70 €	6 112 086,70 €
4581	Opérations pour compte de tiers (9)	1 000 000,00 €	- €	2 950 000,00 €	2 950 000,00 €	2 950 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		39 942 000,00 €	- €	43 885 586,70 €	43 885 586,70 €	43 885 586,70 €

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
041	Opérations patrimoniales (6)	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses d'ordres d'investissement		4 862 806,30 €	- €	5 128 729,30 €	5 128 729,30 €	5 128 729,30 €

TOTAL		44 804 806,30 €	- €	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €
--------------	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

D 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	+	-	€
---	---	---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	49 014 316,00 €
---	---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire BP 2014 (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement	6 200 000,00 €	- €	4 307 116,00 €	4 307 116,00 €	4 307 116,00 €
16	Remboursement d'emprunts	13 080 806,30 €	- €	16 457 200,00 €	16 457 200,00 €	16 457 200,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00 €	- €	1 650 000,00 €	1 650 000,00 €	1 650 000,00 €
Total des recettes d'équipement		20 930 806,30 €	- €	22 414 316,00 €	22 414 316,00 €	22 414 316,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à (8)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
Total des recettes financières		- €	- €	- €	- €	- €
4582	Opérations pour compte de tiers (9)	- €	- €	1 750 000,00 €	1 750 000,00 €	1 750 000,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		20 930 806,30 €	- €	24 164 316,00 €	24 164 316,00 €	24 164 316,00 €

021	Virement de la section d'exploitation (6)	- €	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'ordres d'investissement		23 874 000,00 €	- €	24 850 000,00 €	24 850 000,00 €	24 850 000,00 €

TOTAL		44 804 806,30 €	- €	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €
--------------	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

R 001 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	+	-	€
---	---	---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	49 014 316,00 €
---	---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	19 721 270,70 €
--	-----------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 476 200,00 €		38 476 200,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 570 000,00 €		22 570 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €		15 000,00 €
66	Charges financières	1 217 700,00 €	- €	1 217 700,00 €
67	Charges exceptionnelles	840 000,00 €	- €	840 000,00 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €		50 000,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		- €	- €
Dépenses d'exploitation - Total		63 168 900,00 €	24 550 000,00 €	87 718 900,00 €

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

87 718 900,00 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 180 401,70 €	4 828 729,30 €	6 009 131,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	4 931 685,00 €	- €	4 931 685,00 €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		10 940 816,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 473 000,00 €	- €	1 473 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (6)	1 346 000,00 €	- €	1 346 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	32 004 500,00 €	300 000,00 €	32 304 500,00 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
4581	Opérations pour compte de tiers (7)	2 950 000,00 €	- €	2 950 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €		- €
Dépenses d'investissement - Total		43 885 586,70 €	5 128 729,30 €	49 014 316,00 €

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

49 014 316,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	
	II
	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	31 200,00 €		31 200,00 €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	76 472 500,00 €		76 472 500,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
74	Subventions d'exploitation	3 430 000,00 €		3 430 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 886 470,70 €		2 886 470,70 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	70 000,00 €	4 828 729,30 €	4 898 729,30 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
Recettes d'exploitation - Total		82 890 170,70 €	4 828 729,30 €	87 718 900,00 €

+

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
---	-----

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES	87 718 900,00 €
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	4 307 116,00 €	- €	4 307 116,00 €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (5)		- €	- €
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	16 457 200,00 €	- €	16 457 200,00 €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00 €	300 000,00 €	1 950 000,00 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (5)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (5)		- €	- €
4582	Opérations pour compte de tiers (7)	1 750 000,00 €	- €	1 750 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		- €	- €
Dépenses d'investissement - Total		24 164 316,00 €	24 850 000,00 €	49 014 316,00 €

+

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	- €
--	-----

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	49 014 316,00 €
---	------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	32 715 935,00 €	- €	38 476 200,00 €	38 476 200,00 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
604	Achats d'études, prestations de service, équipements et travaux	2 000 000,00 €	- €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	10 790 000,00 €	- €	12 340 000,00 €	12 340 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 099 000,00 €	- €	2 868 500,00 €	2 868 500,00 €
6064	Fournitures administratives	51 000,00 €	- €	49 000,00 €	49 000,00 €
6066	Carburants non stockés	120 000,00 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6078	Autres fournitures	10 000,00 €	- €	12 000,00 €	12 000,00 €
611	Sous-traitance générale	500 000,00 €	- €	1 271 000,00 €	1 271 000,00 €
6132	Locations immobilières	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
6135	Locations mobilières	1 380 000,00 €	- €	1 420 000,00 €	1 420 000,00 €
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	5 450 000,00 €	- €	5 806 400,00 €	5 806 400,00 €
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	19 000,00 €	- €	20 800,00 €	20 800,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	14 500,00 €	- €	14 500,00 €	14 500,00 €
6156	Maintenance	1 477 285,00 €	- €	1 684 000,00 €	1 684 000,00 €
6168	Primes d'assurance- Autres	490 000,00 €	- €	510 000,00 €	510 000,00 €
617	Études et recherches	280 000,00 €	- €	488 400,00 €	488 400,00 €
618	Divers	175 000,00 €	- €	454 000,00 €	454 000,00 €
6222	Comm. pour recouvr. de la redevance d'assainissement	75 000,00 €	- €	75 000,00 €	75 000,00 €
6226	Honoraires	190 000,00 €	- €	190 000,00 €	190 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
6231	Annonces et insertions	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
6233	Foires et expositions	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00 €	- €	12 000,00 €	12 000,00 €
6237	Publications	13 000,00 €	- €	13 000,00 €	13 000,00 €
6238	Divers	7 900,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6244	Transports administratifs	2 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	25 350,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6256	Missions	7 900,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6257	Réceptions	16 500,00 €	- €	16 500,00 €	16 500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	18 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	240 000,00 €	- €	240 000,00 €	240 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	100,00 €	- €	700,00 €	700,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	5 000,00 €	- €	7 000,00 €	7 000,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	215 000,00 €	- €	215 000,00 €	215 000,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	7 498 200,00 €	- €	7 498 200,00 €	7 498 200,00 €
63513	Autres impôts locaux	300 000,00 €	- €	335 000,00 €	335 000,00 €
6378	Autres taxes et redevances	50 000,00 €	- €	75 000,00 €	75 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 570 000,00 €	- €	22 570 000,00 €	22 570 000,00 €
6331	Versement de transport	340 000,00 €	- €	345 400,00 €	345 400,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	65 000,00 €	- €	66 000,00 €	66 000,00 €
6411	Salaires et appointements	11 550 000,00 €	- €	11 550 000,00 €	11 550 000,00 €
6413	Primes et gratifications	4 025 000,00 €	- €	4 141 600,00 €	4 141 600,00 €
6415	Supplément familial	260 000,00 €	- €	264 000,00 €	264 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 300 000,00 €	- €	2 320 000,00 €	2 320 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 000 000,00 €	- €	3 833 000,00 €	3 833 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	30 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT			BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES				A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 +65		55 300 935,00 €	- €	61 061 200,00 €	61 061 200,00 €
66	Charges financières	1 480 000,00 €	- €	1 217 700,00 €	1 217 700,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 293 000,00 €	- €	939 700,00 €	939 700,00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	187 000,00 €	- €	278 000,00 €	278 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	777 350,00 €	- €	840 000,00 €	840 000,00 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	457 350,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	200 000,00 €	- €	220 000,00 €	220 000,00 €
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		57 608 285,00 €	- €	63 168 900,00 €	63 168 900,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		81 182 285,00 €	- €	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €

RESTES A REALISER N-1 (7)				- €
---------------------------	--	--	--	-----

D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (7)				
---	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				87 718 900,00 €
--	--	--	--	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	32 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000,00 €	- €		
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	68 901 520,00 €	- €	76 472 500,00 €	76 472 500,00 €
704	Travaux	2 000 000,00 €	- €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
70611	Redevances d'assainissement collectif	50 323 320,00 €	- €	49 870 000,00 €	49 870 000,00 €
7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	15 600 000,00 €	- €	23 224 300,00 €	23 224 300,00 €
7068	Autres prestations de services	550 000,00 €	- €	450 000,00 €	450 000,00 €
7083	Locations diverses	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
7084	Mise à disposition de personnel facturée	149 700,00 €	- €	149 700,00 €	149 700,00 €
7087	Remboursements de frais	242 000,00 €	- €	242 000,00 €	242 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	35 000,00 €	- €	35 000,00 €	35 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	- €	- €	- €	- €
74	Subventions d'exploitation	4 277 175,75 €	- €	3 430 000,00 €	3 430 000,00 €
747	Subventions et participations des coll. territo.	850 000,00 €	- €	860 000,00 €	860 000,00 €
748	Autres subventions d'exploitation	3 427 175,75 €	- €	2 570 000,00 €	2 570 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 340 782,95 €	- €	2 886 470,70 €	2 886 470,70 €
758	Produits divers de gestion courante	3 340 782,95 €	- €	2 886 470,70 €	2 886 470,70 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		76 551 678,70 €	- €	82 820 170,70 €	82 820 170,70 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	67 800,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	67 800,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		76 619 478,70 €	- €	82 890 170,70 €	82 890 170,70 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		81 182 285,00 €	- €	87 718 900,00 €	87 718 900,00 €
RESTES A REALISER N-1 (7)				- €	
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (7)				- €	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				87 718 900,00 €	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6 bis) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(7 bis) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	1 622 000,00 €	- €	1 473 000,00 €	1 473 000,00 €
201	Frais d'établissement	50 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
2031	Frais d'études	1 410 000,00 €	- €	1 295 000,00 €	1 295 000,00 €
2033	Frais d'insertion	42 000,00 €	- €	38 000,00 €	38 000,00 €
2051	Concessions et droits assimilés	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 288 000,00 €	- €	1 346 000,00 €	1 346 000,00 €
2154	Matériel industriel	440 000,00 €	- €	600 000,00 €	600 000,00 €
2155	Outillage industriel	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
21562	Service d'assainissement	130 000,00 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	333 000,00 €	- €	231 000,00 €	231 000,00 €
2184	Mobilier	355 000,00 €	- €	355 000,00 €	355 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	28 942 000,00 €	- €	32 004 500,00 €	32 004 500,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	27 292 000,00 €	- €	29 654 500,00 €	29 654 500,00 €
232	Immobilisations incorporelles en cours	- €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1 650 000,00 €	- €	1 650 000,00 €	1 650 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		31 852 000,00 €	- €	34 823 500,00 €	34 823 500,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 333 500,00 €	- €	1 180 401,70 €	1 180 401,70 €
13111	Agence de l'eau	1 333 500,00 €	- €	1 180 401,70 €	1 180 401,70 €
16	Remboursement d'emprunts	5 756 500,00 €	- €	4 931 685,00 €	4 931 685,00 €
1641	Emprunts en €	1 620 000,00 €	- €	1 104 316,00 €	1 104 316,00 €
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	4 120 000,00 €	- €	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €
1687	Autres dettes	16 500,00 €	- €	27 369,00 €	27 369,00 €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		7 090 000,00 €	- €	6 112 086,70 €	6 112 086,70 €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 000 000,00 €	- €	2 950 000,00 €	2 950 000,00 €
458112	Opération pour compte de tiers n° 12	- €	- €	1 450 000,00 €	1 450 000,00 €
458114	Opération pour compte de tiers n° 14	1 000 000,00 €	- €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 000 000,00 €	- €	2 950 000,00 €	2 950 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES		39 942 000,00 €	- €	43 885 586,70 €	43 885 586,70 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 562 806,30 €	- €	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
139111	Agence de l'eau	4 110 000,00 €	- €	4 340 000,00 €	4 340 000,00 €
13912	Amortissement subventions- Région	108 806,30 €	- €	108 729,30 €	108 729,30 €
13916	Autres établissements publics locaux	304 000,00 €	- €	340 000,00 €	340 000,00 €
13918	Amortissement subventions- Autres	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 862 806,30 €	- €	5 128 729,30 €	5 128 729,30 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		44 804 806,30 €	- €	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €
RESTES A REALISER N-1 (8)					- €
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (8)					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					49 014 316,00 €

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes-à-réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.
(5 bis) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6 bis) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.
(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire BP 2014 (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	6 200 000,00 €	- €	4 307 116,00 €	4 307 116,00 €
13111	Agence de l'eau	4 000 000,00 €	- €	4 000 000,00 €	4 000 000,00 €
1314	Communes	1 000 000,00 €	- €	-	- €
1316	Autres établissements publics locaux (SIAAP)	1 200 000,00 €	- €	307 116,00 €	307 116,00 €
16	Remboursement d'emprunts	13 080 806,30 €	- €	16 457 200,00 €	16 457 200,00 €
1641	Emprunts en €	11 080 806,30 €	- €	14 457 200,00 €	14 457 200,00 €
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	2 000 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00 €	- €	1 650 000,00 €	1 650 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1 650 000,00 €	- €	1 650 000,00 €	1 650 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		20 930 806,30 €	- €	22 414 316,00 €	22 414 316,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation à	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	1 750 000,00 €	1 750 000,00 €
458212	Opération pour compte de tiers n° 12	-	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
458214	Opération pour compte de tiers n° 14	-	-	750 000,00 €	750 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		- €	- €	1 750 000,00 €	1 750 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		20 930 806,30 €	- €	24 164 316,00 €	24 164 316,00 €

021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
28031	Frais d'études	27 743,00 €	- €	27 743,00 €	27 743,00 €
28033	Frais d'insertion	7 483,41 €	- €	7 483,41 €	7 483,41 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	76 552,80 €	- €	76 552,80 €	76 552,80 €
281311	Bâtiments d'exploitation	145 719,33 €	- €	145 719,33 €	145 719,33 €
281315	Bâtiments administratifs	927 031,15 €	- €	927 031,15 €	927 031,15 €
28151	Installations complexes spécialisées	470 746,23 €	- €	470 746,23 €	470 746,23 €
281532	Réseaux d'assainissement	20 216 569,17 €	- €	21 192 569,17 €	21 192 569,17 €
28154	Matériel industriel	317 591,18 €	- €	317 591,18 €	317 591,18 €
28155	Outillage industriel	38 810,30 €	- €	38 810,30 €	38 810,30 €
281562	Service d'assainissement - matériel spécifique...	196 271,81 €	- €	196 271,81 €	196 271,81 €
2817532	Réseaux d'assainissement	1 062 978,77 €	- €	1 062 978,77 €	1 062 978,77 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 573,87 €	- €	60 573,87 €	60 573,87 €
28184	Mobilier	25 928,98 €	- €	25 928,98 €	25 928,98 €
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		23 574 000,00 €	- €	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 874 000,00 €	- €	24 850 000,00 €	24 850 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		44 804 806,30 €	- €	49 014 316,00 €	49 014 316,00 €
---	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	- €
---------------------------	-----

R 001 SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ OU ANTICIPE (8)	- €
---	-----

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 014 316,00 €
---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.

(5 bis) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPÉRATION D'EQUIPEMENT N°..... (1)

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(5)(6) a	Propositions nouvelles (5)	Vote (5) b	Montant pour Information (6) b
	DEPENSES	- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	ETAT NEANT					
..						
22						
..						
23						

RECETTES (Répartition (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4) c	Recettes de l'exercice d
TOTAL RECETTES AFFECTÉES	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	- €
Excédent de financement = (c+d)- (a+b)	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération (le n° doit être au moins égal à 10)

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A1.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements	Profil d'amortissement	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt
								Niveau de taux	Taux actuariel					
TOTAL GENERAL					(*)									
163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)					25 800 000,00 €									
1641 Emprunts en euros (8)					25 800 000,00 €									
	DEXIA	2007			25 800 000,00 €	F			4,85%	4,85%		A	C	
1643 Emprunts en devises (8)														
16441 Opérations afférentes à l'emprunt														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)					(*)									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					(*)									
	AESN	?			(*)	F			0%	0%		A	C	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)					1 292 376,45 €									
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes					1 292 376,45 €									
	SIAAP	2005			1 292 376,45 €	F			0%	0%		A	C	

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (Suite)

Nature de la dette	Emprunts et dette au 31/12/n											
	Couverture O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						type de taux	index (4)	Niveau de taux au 31/12/2014	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
TOTAL GENERAL				39 262 334,38 €					4 931 684,97 €	939 693,98 €		379 068,71 €
163 Emprunts obligataires (total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)				19 375 133,59 €					1 104 315,97 €	939 693,98 €		379 068,71 €
1641 Emprunts en euros (8)				19 375 133,59 €					1 104 315,97 €	939 693,98 €		379 068,71 €
				19 375 133,59 €	13	F		4,85%	1 104 315,97 €	939 693,98 €		379 068,71 €
1643 Emprunts en devises (8)												
16441 Opérations afférentes à l'emprunt												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)				19 815 966,12 €					3 800 000,00 €			
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières				19 815 966,12 €					3 800 000,00 €			
				19 815 966,12 €		F		0,00%	3 800 000,00 €			
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)				71 234,67 €					27 369,00 €			
1681 Autres emprunts												
1682 Bons à moyen terme négociables												
1687 Autres dettes				71 234,67 €					27 369,00 €			
				71 234,67 €	11	F		0,00%	27 369,00 €			

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, etc.).

(5) Taux annuel tout frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé du budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec tranches, emprunts à options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	
	IV
	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital restant dû au 31/12/2015	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
4,85%	DEXIA	25 800 000,00 €	19 375 133,59 €	18 270 817,62 €	4,85%	939 693,98 €	4,85%
0,00%	AESN	(*)	19 815 966,12 €	18 015 966,12 €	0,00%		0,00%
0,00%	SIAAP	1 292 376,45 €	71 234,67 €	27 369,00 €	0,00%		0,00%
TOTAL		(*)	39 262 334,38 €	36 314 152,74 €		939 693,98 €	
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL		(*)	39 262 334,38 €	36 314 152,74 €		939 693,98 €	

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	<p><u>Seuil unitaire en-deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an:</u> 400 € HT</p>	<p>2003 DPE 120 des 15 & 16/12/2003</p>
	<p><u>Biens ou catégories de bien amortis</u> (durée) :</p> <p><u>Structure du réseau d'assainissement</u> - 15 à 60 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ ouvrages issus du génie civil structurant le réseau - 60 ans ▶ aménagements structurels ou de sécurité sur le réseau - 30 ans ▶ équipements du réseau d'assainissement en bouches d'égouts sélectives - 15 ans <p><u>Equipement du réseau d'assainissement</u> - 3 à 15 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ équipements consistant en des installations complexes spécialisées - 15 ans ▶ équipements consistant en du matériel de régulation du réseau (vannes, automates, pompes) - 6 ans ▶ équipements consistant en des instruments de métrologie - 3 ans <p><u>Bâtiments administratifs</u> - 15 à 30 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ bâtiments - 30 ans ▶ travaux dans les locaux consistant en des agencements de bâtiments : installations électriques et téléphoniques - 15 ans <p><u>Matériel et mobilier</u> - 3 à 10 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mobilier de bureau - 10 ans ▶ Equipement bureautique (informatique et logiciels) - 3 ans ▶ Systèmes d'informations géographiques et de télégestion industrielle (matériels et logiciels) - 5 ans ▶ Matériel d'exploitation lié à la gestion du réseau (engins de curage, outillages, machines) - 10 ans 	<p>2001 DPE 129 du 29/01/2011</p> <p>&</p> <p>2007 DPE 45 DF 15 des 12 & 13/11/2007</p>

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES & EN RECETTES		A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A+B I		10 940 816,00 €	10 940 816,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 931 685,00 €	4 931 685,00 €
1641	Emprunts en €	1 104 316,00 €	1 104 316,00 €
1678	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €
1687	Autres dettes	27 369,00 €	27 369,00 €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 009 131,00 €	6 009 131,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 180 401,70 €	1 180 401,70 €
13111	Agence de l'eau	1 180 401,70 €	1 180 401,70 €
26	Participations et créances rattachées à des particip.	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
	Reprises / autofinancement antérieur	4 828 729,30 €	4 828 729,30 €
13111	Agence de l'eau	4 340 000,00 €	4 340 000,00 €
13912	Amortissement subventions- Région	108 729,30 €	108 729,30 €
13916	Autres établissements publics locaux	340 000,00 €	340 000,00 €
13918	Amortissement subventions- Autres	40 000,00 €	40 000,00 €

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou de stocks.

	Op. de l'exercice I	Reste à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 940 816,00 €			10 940 816,00 €

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES & EN RECETTES

A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art(1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) =A+B		24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
III			
Ressources propres externes de l'année (A)			- €
Ressources propres internes de l'année (B)		24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
28	Amortissements des immobilisations	24 550 000,00 €	24 550 000,00 €
28031	Frais d'études	27 743,00 €	27 743,00 €
28033	Frais d'insertion	7 483,41 €	7 483,41 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	76 552,80 €	76 552,80 €
281311	Bâtiments d'exploitation	145 719,33 €	145 719,33 €
281315	Bâtiments administratifs	927 031,15 €	927 031,15 €
28151	Installations complexes spécialisées	470 746,23 €	470 746,23 €
281532	Réseaux d'assainissement	21 192 569,17 €	21 192 569,17 €
28154	Matériel industriel	317 591,18 €	317 591,18 €
28155	Outillage industriel	38 810,30 €	38 810,30 €
281562	Service d'assainissement - matériel spécifique...	196 271,81 €	196 271,81 €
2817532	Réseaux d'assainissement	1 062 978,77 €	1 062 978,77 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 573,87 €	60 573,87 €
28184	Mobilier	25 928,98 €	25 928,98 €
481	Amortissement des charges à étaler		- €
021	Virement de la section d'exploitation		- €

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou de stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

	Op. de l'exercice III	Reste à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	24 550 000,00 €				24 550 000,00 €

	Montant (1)
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	10 940 816,00 €
Ressources propres disponibles IV	24 550 000,00 €
Solde	13 609 184,00 €

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)

Date de délibération : ../../..

N° opération : 12		Intitulé de l'opération : travaux d'aménagement du déversoir d'orage stockage Chatillon bas meudon -Renan Seine		
CHAPITRE	Pour mémoire réalisations cumulés au CA2013	RAR N-1	Dépenses nouvelles votées	TOTAL
DEPENSES 458112			1 450 000,00 €	1 450 000,00 €
Nature des travaux				
<i>mandataire (contrepartie 791)</i>				
RECETTES 458212			1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
- Financement par le tiers				
- Financement par d'autres tirs				
<i>(contrepartie 6742)</i>				
<i>du tiers (2763)</i>				

N° opération : 14		Intitulé de l'opération : déplacement du collecteur Porte Maillot		
CHAPITRE	Pour mémoire réalisations cumulés au 18/11/2014	RAR N-1	Dépenses nouvelles votées	TOTAL
DEPENSES 458114			1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Nature des travaux				
<i>mandataire (contrepartie 791)</i>				
RECETTES 458214			750 000,00 €	750 000,00 €
- Financement par le tiers				
- Financement par d'autres tirs				
<i>(contrepartie 6742)</i>				
<i>du tiers (2763)</i>				

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	CP antérieurs (réalisations cumulées au CA 2013)	CP ouverts au titre de l'exercice 2015	Restes à financer
Avance assainissement	2 520 242,18 €		2 520 242,18 €	1 783 178,68 €		737 063,50 €
PLAN DE MODERATION						
Aménagements structurels	37 634 373,49 €	4 265 538,12 €	41 899 911,61 €	1 754 115,28 €	3 497 000,00 €	36 639 612,98 €
Aménagements structurels	6 106 170,29 €	5 009 699,06 €	1 096 471,23 €	1 087 287,88 €		- €
Etudes préliminaires	3 240 675,00 €	431 610,19 €	3 672 285,19 €	471 921,91 €	1 147 000,00 €	2 053 363,28 €
Maillage des collecteurs	9 874,14 €	20 000 000,00 €	20 009 874,14 €	9 874,14 €	350 000,00 €	19 650 000,00 €
Traitement des points singuliers	21 527 654,06 €	17 556 373,01 €	3 971 281,05 €	10 739,53 €	500 000,00 €	3 460 541,52 €
Bassin de stockage	6 750 000,00 €	6 400 000,00 €	13 150 000,00 €	174 291,82 €	1 500 000,00 €	11 475 708,18 €
Modernisation des usines de relèvement	8 210 665,65 €	- €	8 210 665,65 €	7 702 667,63 €	- €	507 998,02 €
Modernisation et protection des usines contre les crues exceptionnelles	6 110 665,65 €		6 110 665,65 €	5 756 779,21 €		353 886,44 €
Protection contre les crues	2 100 000,00 €		2 100 000,00 €	1 945 888,42 €		154 111,58 €
Gestion automatisée (projet GASSPAR)	15 176 713,68 €	741 663,22 €	14 435 050,46 €	4 755 330,06 €	180 000,00 €	9 499 720,40 €
Gestion automatisée	2 679 150,73 €		2 679 150,73 €	2 666 368,45 €		12 782,28 €
Gestion technique centralisé et réseau de transmissions	697 084,95 €	10 184,02 €	686 900,93 €	236 900,93 €	180 000,00 €	270 000,00 €
Stations de gestion locale	11 800 478,00 €	731 479,20 €	11 068 998,80 €	1 852 060,68 €		9 216 938,12 €

Amélioration de la gestion des sables	6 041 086,64 €	483 229,47 €	6 524 316,11 €	3 131 229,06 €	1 450 000,00 €	1 943 087,05 €
Amélioration de la gestion des sables	1 777 195,16 €		1 777 195,16 €	1 688 695,27 €		88 499,89 €
Installation de bouches sélectives	1 788 658,21 €	193 229,47 €	1 981 887,68 €	1 233 940,92 €	250 000,00 €	497 946,76 €
Amélioration - modernisation curage	65 233,27 €		65 233,27 €	65 233,27 €		- €
Réhabilitation et temporisation des réservoirs de chasse	2 410 000,00 €	290 000,00 €	2 700 000,00 €	143 359,60 €	1 200 000,00 €	1 356 640,40 €
Informatique et Télécommunication	8 129 370,58 €	1 576 000,00 €	9 705 370,58 €	1 309 416,78 €	1 086 000,00 €	7 309 953,80 €
T.I.G.R.E	499 600,00 €	1 310 000,00 €	1 809 600,00 €	383 847,45 €	700 000,00 €	725 752,55 €
Matériels	881 973,87 €	146 000,00 €	1 027 973,87 €	572 046,73 €	146 000,00 €	309 927,14 €
Logiciels	1 543 338,24 €	120 000,00 €	1 663 338,24 €	319 064,13 €	220 000,00 €	1 124 274,11 €
Cartographie 3D	5 000 000,00 €		5 000 000,00 €	- €		5 000 000,00 €
Réseau fibre optique	204 458,47 €		204 458,47 €	34 458,47 €	20 000,00 €	150 000,00 €
Logistique	4 704 988,77 €	1 200 000,00 €	5 904 988,77 €	2 616 735,06 €	1 200 000,00 €	2 088 253,71 €
Logistique	1 579 703,26 €		1 579 703,26 €	1 543 452,26 €		36 251,00 €
Acquisition de matériel d'exploitation	3 049 542,56 €	1 180 000,00 €	4 229 542,56 €	1 017 545,44 €	1 180 000,00 €	2 031 997,12 €
Acquisition de mobilier	75 742,95 €	20 000,00 €	95 742,95 €	55 737,36 €	20 000,00 €	20 005,59 €
Réhabilitation	143 934 968,18 €	6 133 124,18 €	150 068 092,36 €	90 824 411,37 €	14 855 500,00 €	44 388 180,99 €
Travaux de réhabilitation	53 970 788,08 €		53 970 788,08 €	53 493 658,27 €		477 129,81 €
Diagnostic des ouvrages	2 926 904,00 €	599 145,26 €	3 526 049,26 €	1 052 927,41 €	800 000,00 €	1 673 121,85 €
Réhabilitation ouvrages principaux	15 640 000,00 €	3 817 478,56 €	19 457 478,56 €	10 439 539,34 €	850 000,00 €	8 167 939,22 €
Réhabilitation ouvrages secondaires	47 538 381,00 €	985 194,43 €	46 553 186,57 €	15 548 798,99 €	7 618 000,00 €	23 386 387,58 €
Réhabilitation des réseaux des bois et boulevards périphériques	1 925 000,00 €	112 348,03 €	1 812 651,97 €	311 773,95 €	200 000,00 €	1 300 878,02 €
Voies privées	4 275 200,00 €	1 000 000,00 €	5 275 200,00 €	1 420 608,23 €	1 000 000,00 €	2 854 591,77 €
Branchements particuliers	17 658 695,10 €	1 814 042,82 €	19 472 737,92 €	8 557 105,18 €	4 387 500,00 €	6 528 132,74 €
Réparations	41 029 611,36 €	4 292 290,68 €	45 321 902,04 €	22 234 219,72 €	6 255 000,00 €	16 832 682,32 €
Grosses réparations	11 080 656,37 €		11 080 656,37 €	10 878 690,51 €		201 965,86 €
Travaux de réparations des ouvrages	14 827 993,29 €	1 125 000,00 €	15 952 993,29 €	8 029 215,01 €	2 795 000,00 €	5 128 778,28 €
Travaux de sécurité	8 349 237,70 €	2 285 290,68 €	10 634 528,38 €	3 214 272,43 €	2 260 000,00 €	5 160 255,95 €
Travaux dans les locaux	2 171 724,00 €	882 000,00 €	3 053 724,00 €	80 541,77 €	950 000,00 €	2 023 182,23 €
Réaménagement de la visite publiques des égouts	4 600 000,00 €		4 600 000,00 €	31 500,00 €	250 000,00 €	4 318 500,00 €
TOTAL PLAN DE MODERNISATION	264 861 778,35 €	17 208 519,23 €	282 070 297,58 €	134 328 124,96 €	28 523 500,00 €	119 209 489,27 €

AFFAIRES EXTERNES						
Aménagements de voirie	52 519 006,34 €	- 5 696 610,69 €	46 822 395,65 €	29 873 499,45 €	4 300 000,00 €	12 648 896,20 €
Provision pour petits aménagements	41 938 817,34 €	- 7 232 542,33 €	34 706 275,01 €	26 615 206,67 €	2 100 000,00 €	5 991 068,34 €
Aménagement espace public	8 040 189,00 €	- 757 337,17 €	7 282 851,83 €	2 768 215,29 €	200 000,00 €	4 314 636,54 €
Opérations ponctuelles	2 040 000,00 €	1 993 268,81 €	4 033 268,81 €	490 077,49 €	1 500 000,00 €	2 043 191,32 €
Extension du tramway T3	500 000,00 €	300 000,00 €	800 000,00 €	- €	500 000,00 €	300 000,00 €
Travaux dans la ZAC	38 651 915,50 €	- 863 714,24 €	37 788 201,26 €	10 972 688,21 €	350 000,00 €	26 465 513,05 €
TOTAL DES AFFAIRES EXTERNES	91 170 921,84 €	- 6 560 324,93 €	84 610 596,91 €	40 846 187,66 €	4 650 000,00 €	39 114 409,25 €
Opération pour compte de tiers	8 754 827,10 €		8 754 827,10 €	2 005 420,98 €	2 950 000,00 €	3 799 406,12 €
Avances forfaitaires sur marché	8 318 784,74 €	1 650 000,00 €	9 968 784,74 €	4 116 217,26 €	1 650 000,00 €	4 202 567,48 €
TOTAL SECTION A.P.	375 626 554,21 €	12 298 194,30 €	387 924 748,51 €	183 079 129,54 €	37 773 500,00 €	166 325 872,12 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2015	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS <u>NON COMPLET</u>
Attaché d'administration	A	3	2	-
Chef des Services Administratifs	A	-	1	-
Secrétaire administratif	B	23	23	-
Adjoint administratif	C	28	28	-
Filière administrative		54	54	-
Ingénieur des services techniques	A	11	11	-
Ingénieur des travaux et chef d'arrondissement	A	22	21	-
Ingénieur économiste	A	-	1	-
Ingénieur hydrologue/hygiéniste	A	3	2	-
Technicien supérieur	B	47	47	-
Filière technique		83	82	-
Chef d'exploitation	A	5	3	-
Personnel de maîtrise	B	66	52	-
Technicien de Services Opérationnels	B	74	67	-
Egoutier et autre personnel du réseau souterrain	C	190	199	-
Adjoint technique	C	27	24	-
Adjoint technique de l'eau et l'assainissement	C	11	-	-
Filière ouvrière		373	345	-
TOTAL GENERAL		510	481	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2015

EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	REMUNERATION (3)
Chargé de mission cadre supérieur	A	2	3	IB 855 à 1200
Chargé de mission cadre moyen	B	2	3	IB 524 à 579
TOTAL NON TITULAIRES (hors saisonniers)		6	9	
TOTAL NON TITULAIRES (hors saisonniers)		6	9	

POSTES SAISONNIERS	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	SECTEUR (2b)	REMUNERATION (3)
Agent technique saisonnier	C	5	OUV	IB 297

TOTAL TITULAIRES + NON TITULAIRES (hors saisonniers)		516	490	-
---	--	------------	------------	----------

(1) Catégories : A, B ou C.

(2) Secteurs : ADM, FIN, TECH, URB ou ENV

(3) Rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels brut.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrage exprimés.....
 VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Absention.....

Date de la convocation : .././....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

La Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le .././....

A....., le .././....